

**Ministry of Education**

Financial Analysis and  
Accountability Branch  
20th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel: (416) 326-0201  
Fax: (416) 325-2007  
Email: Marie.Li@ontario.ca

**Ministère de l'Éducation**

Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
20e étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 326-0201  
Télec. : (416) 325-2007  
Courriel : Marie.Li@ontario.ca

**2014 : EYCC5****NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** **Gestionnaires des services à l'enfance, GSMR/CADSS  
Dirigeantes financières et dirigeants financiers des  
services à l'enfance, GSMR/CADSS**

**EXPÉDITEUR :** Marie Li  
Directrice, Direction de l'analyse et de la responsabilité  
financières  
Division des politiques financières et des opérations

**DATE:** **avril 29, 2014**

**OBJET :** **États financiers de 2013 pour les programmes de  
garde d'enfants**

---

Veillez trouver ci-joint des renseignements sur la façon de remplir la soumission de vos états financiers de 2013. Vous avez jusqu'au **9 juin 2014** pour le faire.

La présente note de service vous fournit les renseignements suivants :

- différences entre les prévisions budgétaires révisées et les états financiers;
- accès aux formulaires des états financiers et autres documents nécessaires, et soumission de ceux-ci;
- documents à faire parvenir au Ministère;
- politique sur la production tardive;
- rajustements du financement;

- financement pour le réaménagement des immobilisations et report à 2014.

## **Différences entre les prévisions budgétaires révisées et les états financiers**

Au cours des dernières séances de formation sur les prévisions budgétaires de 2014 en Adobe, le personnel du Ministère a fourni aux gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et aux conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) un résumé des différences entre les prévisions budgétaires révisées et les états financiers pour les aider à préparer leurs états financiers de 2013. Par vous faciliter la tâche, les diapositives du résumé qui montrent ces différences sont jointes à cette note de service. Veuillez adresser vos questions sur la façon de remplir votre soumission à votre analyste financier.

## **Accès aux formulaires des états financiers et soumission de ceux-ci**

Les formulaires sur les états financiers à télécharger se trouvent sur le [site Web de la DARF](#). Sous l'en-tête « Services de garde d'enfants », que vous trouverez dans la portion inférieure droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien « États financiers ».

Sous l'en-tête GSMR/CADSS, cliquez sur 2013, puis sur SIFE. Les GSMR et les CADSS doivent faire en sorte que le statut de leur soumission porte la mention « Active » d'ici le 9 juin 2014.

## **Documents à faire parvenir au Ministère**

Les GSMR et les CADSS doivent faire parvenir une copie originale signée (en format papier) des documents suivants :

- page titre (page couverture);
- tableau 3.1 (toutes les pages).

Le Ministère exige également que tous les GSMR/CADSS transmettent par courriel leur rapport explicatif dûment rempli à [childcarefunding@ontario.ca](mailto:childcarefunding@ontario.ca). Veuillez à sauvegarder votre rapport explicatif conformément à la convention des noms de fichier jointe à cette note de service.

Outre les documents susmentionnés, les GSMR et les CADSS doivent soumettre les renseignements suivants dès qu'ils sont connus, comme l'indique la *Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants de l'Ontario* (mise à jour en juillet 2013) (page 17) :

- **les états financiers vérifiés**, notamment le rapport des vérificateurs et les notes sur les états financiers;

- **une lettre de recommandation** produite par les vérificateurs externes **après la vérification**. À défaut de présenter cette lettre, une confirmation écrite de la raison de son absence est exigée;
- **un rapport de vérification spéciale\*** (rapport de mission d'examen ou de vérification) qui présente les dépenses ventilées et les autres restrictions, présentées conformément à la comptabilité d'exercice modifiée du Ministère, à moins que ces renseignements soient déjà inclus dans une partie distincte des états financiers;
- **une confirmation écrite au Ministère** selon laquelle toutes les exigences de la *Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants de l'Ontario* ont été respectées.

Pour aider les GSMR et les CADSS à présenter le rapport de mission d'examen ou de vérification relatif au programme des services de garde d'enfants, nous avons joint à cette note de service un fichier Excel qui a été distribué au cours des séances de formation sur les prévisions budgétaires en février et en mars 2014. Ce fichier Excel **n'est pas** obligatoire, mais peut être distribué pour aider les GSMR et les CADSS à satisfaire l'exigence.

Les CADSS doivent aussi envoyer les renseignements suivants :

- budget approuvé du CADSS pour 2013;
- détails de la répartition de la redevance pour 2013.

Veillez faire parvenir les documents obligatoires susmentionnés au :

Gestionnaire  
Équipe du financement des services de garde d'enfants  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat,  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario)  
M7A 1L2

### **Politique sur la production tardive**

Une production des états financiers après la date limite, le 9 juin 2014, expose les GSMR et les CADSS à une rétention des versements réguliers, conformément à la politique sur la production tardive que vous trouverez dans le tableau D de votre entente de service de 2013 pour les services de garde d'enfants. Dès la soumission des

états financiers, le Ministère remettra en vigueur le mode normal de paiement mensuel et inclura la somme retenue jusqu'à ce point dans le paiement mensuel.

### **Rajustements du financement**

Les rajustements du financement, tant positifs que négatifs, qui découlent de l'examen financier des états financiers de 2013 seront récupérés auprès des GSMR ou des CADSS ou leur seront payés par un rajustement du flux de trésorerie mensuel régulier. Des fonds dus à un GSMR/CADSS seront ajoutés à un prochain paiement du flux de trésorerie, et tout fond à récupérer sera soustrait d'un prochain paiement du flux de trésorerie. Votre analyste financier vous informera des rajustements du flux de trésorerie qui découlent du traitement de vos états financiers avant que le montant soit réglé. Veuillez prendre note que les renseignements tirés de la soumission de vos états financiers de 2013 serviront à calculer l'allocation des fonds pour les services de garde d'enfants en 2015.

Afin de s'assurer que votre entente de services de garde d'enfants de 2015 soit prête plus rapidement, le ministère requiert la soumission des états financiers de 2013 dans SIFE et le rapport d'examen ou de vérification.

### **Financement pour le réaménagement des immobilisations et report en 2014**

Comme l'indique la note de service 2013 : ELCC2 du 8 mars 2013, les GSMR et les CADSS pourront reporter leur allocation de réaménagement des immobilisations de 2013 à l'année civile suivante, à condition que les fonds aient été consentis à des centres de services de garde sans but lucratif à la suite d'un processus d'approbation par un GSMR ou un CADSS avant le 31 décembre 2013. À la suite de la note de service 2013 : ELCC9 du 7 juin 2013, les allocations non dépensées pour la transformation peuvent être utilisées pour le réaménagement des immobilisations afin de régler d'autres dépenses pressantes (tableau 2.3, ligne 2.1).

**Seulement en 2013**, les allocations non dépensées pour la transformation qui ont été utilisées pour le réaménagement des immobilisations et consenties à des centres de services de garde sans but lucratif à la suite d'un processus d'approbation par un GSMR ou un CADSS avant le 31 décembre 2013 peuvent être reportées en 2014. Ce report est inscrit dans le tableau 4.1 des états financiers de 2013.

En 2014, comme l'indique la section 5 de la *Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants de l'Ontario* qui porte sur le réaménagement des immobilisations (page 66), **seules** les allocations de réaménagement des immobilisations de 2014 qui ont été consenties à des centres de services de garde sans but lucratif selon le processus d'approbation d'un GSMR ou d'un CADSS au plus tard le 31 décembre 2014 pourront être reportées en 2015.

Veillez adresser toute question concernant cette note de service ou un des volets du processus de production de rapports financiers à votre analyste financier.

Bien cordialement,

*Original signé par :*

Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
Division des politiques financières et des opérations  
Ministère de l'Éducation

p. j : Instructions, Liste d'affectation des analystes financiers, Modèle proposé de mission d'examen des états financiers de 2013, Résumé des différences entre les prévisions budgétaires révisées et les états financiers, Convention de noms de fichier

cc:

Pam Musson, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance

Conseillers en services de garde d'enfants, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance

Analystes financiers, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières